



## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

**DANS LE CAS D'UNE REINSCRIPTION, MERCI DE BIEN VOULOIR COMPLETER CI-DESSOUS UNIQUEMENT SI IL Y A DES CHANGEMENTS DANS VOTRE SITUATION DEPUIS 2023/2024.**

### REPRESENTANT LEGAL 1 (adresse de facturation)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

Profession

Tel portable :

Tel domicile :

Tel urgence :

Courriel pour la correspondance (obligatoire) :

### REPRESENTANT LEGAL 2

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

Profession

Tel portable :

Tel domicile :

Tel urgence :

Courriel pour la correspondance (obligatoire) :

Qui reçoit les informations de l'établissement ?  Responsable légal 1  Responsable légal 2  les deux

### En cas de parents séparés / garde alternée :

Qui est facturé ?  Responsable légal 1  Responsable légal 2

Le parcours musique est accessible **dès l'âge de 7 ans uniquement** et se décline en **3 activités obligatoires** :

*Discipline instrumentale, formation musicale, Pratique collective.*

➤ **DISCIPLINE INSTRUMENTALE** (précisez 3 souhaits obligatoires)

Souhait 1 :

Souhait 2 :

Souhait 3 :

➤ **FORMATION MUSICALE (FM)** : (**obligatoire jusqu'à l'obtention du Brevet d'études musicales de fin de cycle II**)

➤ **PRATIQUE COLLECTIVE**

Après décision et validation du professeur d'instrument, l'élève devra suivre le cours de pratique collective jusqu'à l'obtention du brevet d'études musicales de fin de cycle II.

## RAPPEL DES INSTRUMENTS ENSEIGNES

(Ne pas entourer)

-Basse électrique

-Batterie

-Flute Traversière

-Guitare acoustique

-Guitare classique

-Guitare électrique

-Piano

-Saxophone

-Trompette

-Violon